

- Rapport écrit

Cannella Maria

Objectifs

- Produire un travail écrit structuré en veillant à respecter les règles orthographiques, grammaticales et les divers contraintes (syntaxe, sommaire, bibliographie, mise en forme...).
- Rédiger un travail de fin d'études en relation avec son travail de jury artistique, en veillant à contextualiser son projet et à expliciter de façon critique sa démarche artistique.
- Démontrer son autonomie au travers de ses rencontres avec son promoteur (organisation, gestion du temps/suivi)

Contenu

- Sommaire
- Introduction
- Synthèse marketing
- Analyse de la communication
- Analyse de la cible
- Démarche créative
- Développement des pistes créatives
- Concept final
- Conclusion
- Bibliographie
- Annexes

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Suivi individuel par les promoteurs

Mode d'évaluation pratiqué

voir grille d'évaluation jointe <http://intranet>

Le jury d'évaluation du travail écrit se compose du promoteur et du lecteur. La pondération : chaque note contribue dans les mêmes proportions pour la note finale.

L'UE TFE ne peut faire l'objet d'une seconde session. Les deux éléments qui composent cette UE ne sont pas sécables.

Le rapport écrit doit être remis en version électronique et en version papier.

> La version électronique du mémoire doit être chargée sur MyIntranet.

Cette version numérique est celle qui fait foi. Elle ne pourra en aucun cas être modifiée après le dépôt.

Le corps du rapport et les annexes éventuelles doivent figurer dans le même fichier PDF.

> La version papier doit être remise selon les modalités suivantes:

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours